



POLITIQUE FAMILIALE D'ARUNDEL

La toute première politique familiale municipale d'Arundel!

Version non officielle



MOT DE LA MAIRESSE

CHERS MEMBRES DE LA « GRANDE FAMILLE » D'ARUNDEL,



À titre d'élue responsable des questions familiales (RQF) au sein du comité de pilotage de cette toute première politique familiale municipale d'Arundel, dont les membres ont été nommés par le conseil en 2020 et dont la composition représente l'ensemble des acteurs du milieu (politique, administratif et communautaire) principalement touchés ou interpellés par celle-ci, je suis très fière non seulement du résultat, mais aussi de sa réalisation.

Car cette politique familiale municipale, incluant un plan d'action, est l'aboutissement d'une longue démarche, débutée en novembre 2020 et qui s'est terminée en septembre 2021, d'analyse et de concertation des données statistiques existantes mais surtout directement de la population d'Arundel par l'entremise d'un important sondage-citoyen (plus de 20% de participation) et d'une rencontre de discussion (focus groupe), le tout orchestré par un comité de pilotage principalement citoyen, sous la coordination d'un consultant spécialisé et indépendant. Ce qui permet de qualifier cette politique familiale municipale de véritable outil de référence et d'action pour la municipalité, reflétant les principaux enjeux de la « grande famille » d'Arundel d'aujourd'hui et fort probablement jusqu'en 2025.

Ainsi, par cette politique familiale municipale inclusive qui respecte l'unicité de notre collectivité, Arundel rejoint officiellement les milliers d'autres municipalités du Québec qui, elles aussi, ont adopté une politique familiale conformément aux standards du Ministère de la Famille du Québec, visant à favoriser et soutenir le « penser et agir famille » dans le cadre des démarches municipales futures.

En espérant une longue vie dynamique et enrichissante pour tous à la première politique familiale municipale d'Arundel!

Pascale Blais, mairesse d'Arundel

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE D'ARUNDEL

1. DÉMARCHES

Une politique familiale municipale (« PFM » ou la « Politique ») est un levier qui permet aux acteurs municipaux de mieux connaître et de prendre en compte les réels enjeux et les besoins diversifiés des familles de leur communauté.

Cette politique familiale est avant tout une initiative municipale, dont l'élaboration a été gracieusement subventionnée par le Ministère de la famille.

Le conseil municipal d'Arundel, conformément aux règles et au guide d'élaboration de ce ministère, a confié, le 8 décembre 2020 par résolution, suivant un processus d'invitation auprès de l'ensemble de la population, son élaboration à un « comité de pilotage » constitué principalement de citoyens, sous la coordination d'un chargé de projet.

Le rôle de ce comité de pilotage consista, avec l'aide d'un chargé de projet, à dresser un portrait des attentes et des besoins de la famille selon la définition de son choix, via un processus consultatif à plusieurs étapes (sondage, focus groupe) et l'analyse des informations notamment statistiques existantes pertinentes.

Le sondage de près de 50 questions rédigés suivant plusieurs rencontres de travail et de discussions par les membres du comité de pilotage, fut transmis à la population permanente et non permanente, par différents médias, et ce, entre le 6 et 24 avril 2020. Il en résultat un taux de participation élevé de 22% de la population, dont 25% des ménages. Plus précisément, 81 questionnaires furent complétés en français et 32 en anglais, pour un grand total de 113 ménages représentant 284 personnes, dont 70 ménages de résidents et 28 ménages de villégiateurs.

Le Comité de pilotage a ensuite effectué une analyse exhaustive de plus de 113 réponses au sondage et a lu avec intérêt tous les commentaires inclus, en plus d'analyser les échanges du groupe de discussion.

Pour finalement procéder à la rédaction de la politique familiale et de son plan d'action selon le « portrait » obtenu à partir de l'ensemble de ces données de consultation publique, ainsi que des statistiques et de rencontres avec des acteurs spécialisés du milieu.

Après de nombreuses rencontre de travail qui se sont tenues, dès juin 2020 jusqu'en septembre 2021, en virtuel principalement, puis en personne, le comité de pilotage put enfin finaliser l'élaboration de la politique familiale et du plan d'action, conformément aux normes du ministère.

Par conséquent, à travers ce rigoureux processus concerté et malgré les effets du COVID-19 qui a quelque peu réduit le nombre de participants au groupe de discussion, cette politique se veut un reflet fiable et fortement représentatif des attentes et des besoins courants de la population visée.

2. DÉFINITION DE LA FAMILLE

Pour Arundel, la notion de famille prend un sens élargi!

Nous proposons une définition volontairement inclusive de la famille, c'est-à-dire sous toutes ses formes (nucléaire, reconstituée, monoparentale, d'accueil, homoparentale, etc.), et dans laquelle les membres sont unis par des liens multiples et variés sans être obligatoirement génétiques ou vivant en commun ou sous le même toit, avec ou sans enfant, incluant ainsi les personnes de tous les âges, vivant en famille ou seules, et issues de toutes les communautés culturelles et notamment d'origine anglophone et francophone.

Ainsi, si Arundel est votre lieu de résidence à temps plein ou à temps partiel, si vous êtes ici depuis des générations ou nouvellement arrivé, vous êtes membre de la « grande famille » d'Arundel.

3. GRANDES VALEURS ET PRINCIPES

Les grandes valeurs et principes qui sous-tendent la présente politique familiale sont les suivants:

1. Le respect, l'inclusion sociale et l'appartenance à la communauté;
2. L'attractivité, le dynamisme et l'enrichissement du milieu de vie;
3. La protection, la préservation, la partage et le respect de l'unicité du patrimoine bâti, historique et naturel d'Arundel;
4. La santé, la sécurité et le mieux/bien-être, particulièrement des aînés et des jeunes;
5. L'harmonie, la solidarité, la collaboration et l'entraide;
6. Le développement durable et l'autonomie locale.

4. PORTRAIT D'ARUNDEL

Arundel est une petite municipalité reconnue pour la qualité de son paysage agricole, constitué en alternance de boisés de ferme et de champs en culture qui offre des ouvertures visuelles à couper le souffle sur la vallée de la Rouge.

Le noyau villageois d'Arundel possède de nombreux bâtiments à valeur patrimoniale. Plusieurs bâtiments résidentiels construits avant les années 1955 selon le style architectural d'origine vernaculaire américaine, donnent au noyau villageois un aspect unique dans les Laurentides.

4.1 Territoire naturel

Arundel se situe dans le bassin versant de la rivière Rouge, tout juste en aval de l'embouchure de la rivière du Diable. Le versant est des collines constitue un sous-bassin versant important s'écoulant vers le ruisseau long (vers le lac des Écorces), le Petit-Beaven et le lac Beaven, puis venant se jeter dans la Rouge par la rivière Beaven.

Le principal habitat faunique et floristique est constitué d'une forêt mixte laurentienne.

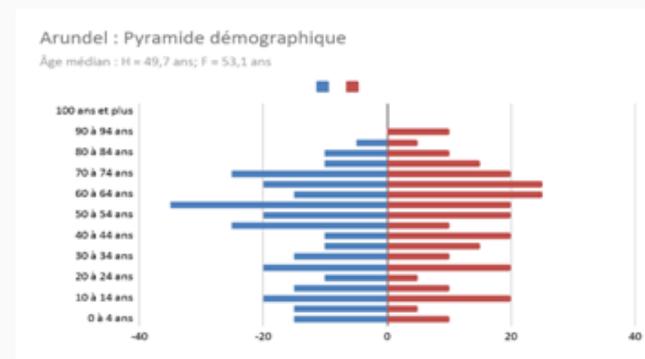
4.2 Territoire bâti, institutions et services au village

Le noyau villageois est plus dense au croisement des rues du Village et Dr Henry. Fait à noter sur le noyau villageois, il n'est desservi par aucun service d'aqueduc ou d'égouts, selon le plan d'urbanisme de 2002.

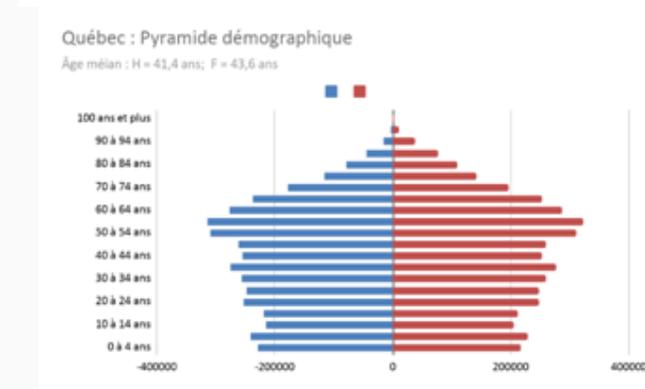
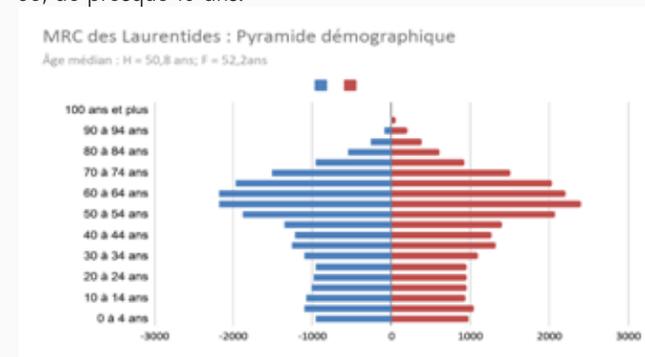
Différentes activités sont organisées dans le noyau villageois, rassemblant (en temps normal) les membres de la communauté. En matière d'événements annuels, le Carnaval d'hiver, la fête du Canada, le Marché des fermiers, l'exposition d'art d'Arundel, le marché de Noël, la fête de Noël des enfants, les Journées de la culture et la série de concerts à l'Église Unie, et les activités à la Légion d'Arundel ainsi qu'au terrain de golf d'Arundel, sont parmi les principaux moments de rassemblement.

4.3 Profil démographique et socio-économique

Notons que la pyramide démographique d'Arundel est déséquilibrée, bien qu'en proportion moindre que la moyennes des autres à l'échelle de la MRC des Laurentides, la Grande région des Laurentides ou à l'échelle québécoise. Une pyramide équilibrée devrait avoir une ligne droite continue de la base au sommet.



Les âges médians des populations d'Arundel et de la MRC sont comparables, mais les deux sont significativement plus vieux que ceux de la région administrative et du Québec en ce, de presque 10 ans.



En complétant avec l'analyse des données au tableau de l'évolution de la proportion des catégories d'âge dans la population, on constate que la population totale est en faible déclin, après une faible hausse entre 1996 et 2011 et que la population a vieilli de façon marquée, l'âge médian passant de 37,5 ans à 51,3 ans en l'espace de 20 ans. On remarque aussi que la proportion de toutes les catégories d'âge a reculé, mise à part les 65 ans et plus.

4.4.2 Communautés linguistiques

À l'analyse des données sur les langues maternelles, on remarque que la proportion des résidents dont la langue maternelle est le français a légèrement progressé et inversement, celle des résidents de langue anglaise a légèrement reculé. La différence majeure s'observe au niveau du bilinguisme, qui a grandement augmenté parmi les francophones.

	1996	2001	2006	2011	2016	Écart en 20 ans
0-14	19%	15%	18%	16%	15%	-3,66 %
15-44	34%	32%	31%	29%	28%	-5,35 %
45-64	31%	31%	31%	29%	29%	-1,65 %
65 et +	20%	22%	23%	24%	28%	7,83 %
Âge médian	37,5	48,1	47,2	49,3	51,3	13,8
Total	533	555	601	605	563	30

Source : Recensements Statistiques Canada (calculs du chargé de projet).

Il est encore difficile d'entrevoir l'impact de la migration liée au confinement, mais les données disponibles sur le marché immobilier font état de 23 propriétés vendues depuis l'été 2020 sur le territoire.

4.4 Données complémentaires

En 2016, 282 des 412 résidences sont utilisées par des résidents permanents, ce qui en laisse 130 dédiées à la villégiature, soit 32% de ménages villégiateurs; une proportion modérée pour les Hautes Laurentides.

4.4.1 Composition des ménages

À Arundel, la taille des ménages et leur proportion dans la population démontre une présence un peu plus marquée de personnes seules qu'ailleurs dans la MRC et la région. En ajoutant les 25 ménages monoparentaux aux 115 personnes vivant seules, nous atteignons une proportion de 50% des ménages dans lesquels ne vit qu'un adulte : une situation de vulnérabilité marquée. (Voir aussi sur ce thème le portrait de la défavorisation matérielle et sociale produit par le CISSS).

	2001	% en 2001	2006	% en 2006	2016	% en 2016	Écart en 15 ans	pts % 15 ans
Total	555		601		563		8	0
Langues maternelles								
Français	280	50%	335	56%	305	54%	25	4%
Anglais	250	45%	225	37%	230	41%	-20	-4%
F & A	15	3%	25	4%	10	2%	-5	-1%
autre langue	10	2%	10	2%		0%	-10	-2%
Connaissance des langues officielles							Écart en 10 ans	Écart en 10 ans
Français seulement			335	56%	135	24%	-200	-32%
Anglais seulement			95	16%	85	15%	-10	-1%
F & A			380	63%	345	61%	-35	-2%
Ni F, ni A			0	0%	5	1%	5	1%

Source : Recensements, Statistiques Canada (calculs du chargé de projet).

NB : Les données sur la langue sont absentes des recensements 1996 et 2011.

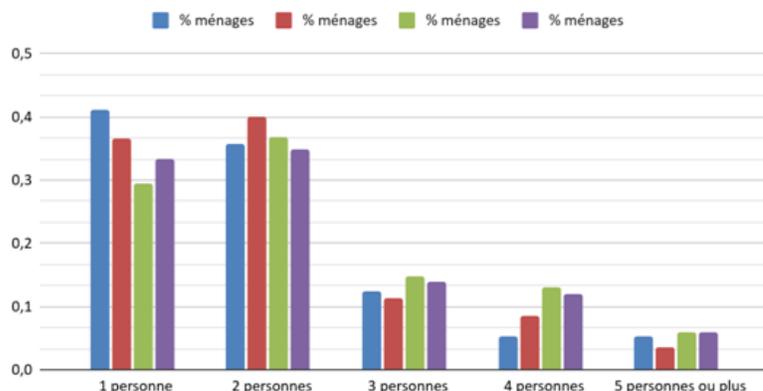
4.4.3 Population de villégiateurs

En 2016, 282 des 412 résidences sont utilisées par des résidents permanents, ce qui en laisse 130 dédiées à la villégiature, soit 32% de ménages-villégiateurs; une proportion modérée pour les Hautes Laurentides. Rappelons-le, contrairement au niveau provincial et fédéral, les villégiateurs ont un droit de vote au niveau municipal.

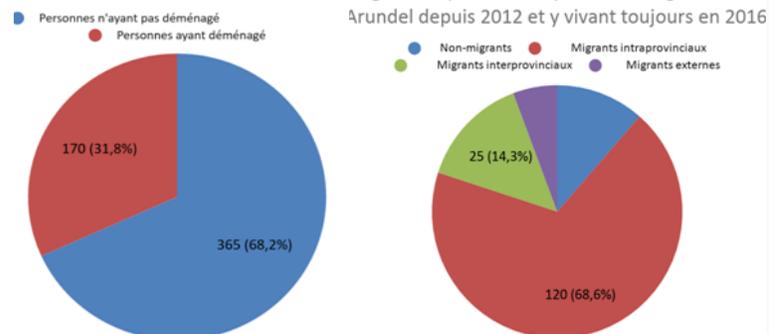
Mais qu'en est-il de l'enracinement dans la communauté? Arundel a compté un nombre important de nouveaux arrivants dans la communauté. D'un point de vue municipal tout comme pour les associations de loisirs du milieu, il n'est donc pas surprenant de sentir qu'on doit répéter, publiciser les activités et services.

Taille des ménages résidents pour Arundel, MRC-L, Rég-L et Québec

NB : moyenne de 5,7 membres pour les 15 ménages de 5 membres ou plus à Arundel



Mobilité dans les 5 dernières années Origine des personnes ayant déménagé à Arundel depuis 2012 et y vivant toujours en 2016



4.4.4 Situation financière

La situation d'emploi se répercute évidemment sur la situation financière. Ainsi, une proportion importante de la population résidente compte sur des revenus de retraite fixes, généralement non indexés.

Commençons en comparant le positionnement des revenus des particuliers comparés à la population canadienne, divisée en 10 tranches de population égales en nombre (déciles). Si Arundel était un reflet exact de la population canadienne, on retrouverait 10% dans chaque décile.

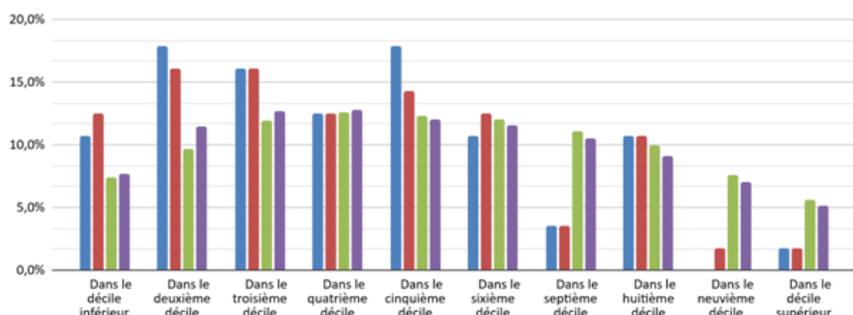
On remarque une surreprésentation parmi les déciles inférieurs, particulièrement dans les 2e, 3e et 5e déciles. L'envers de cette médaille est la sous-représentation dans les déciles supérieurs, avec une quasi-absence des 2 déciles les plus élevés.

Donc la population d'Arundel se trouve sous la médiane canadienne en matière de revenu annuel. Ces résultats sont cohérents avec, d'une part, la réalité québécoise, sous-représentée dans les 8e, 9e et 10e déciles de revenus des Canadiens et, d'autre part, avec la réalité salariale des régions rurales.

On remarque aussi que, pris par décile, l'écart entre la réalité des hommes et des femmes est moins marqué, l'écart avec le reste des Laurentides étant beaucoup plus important.

Répartition de la population selon le décile de ses revenus au sein de la population canadienne, selon le genre

H Arundel en bleu, F Arundel en rouge, H Rég-L en vert, F Rég-L en violet



5. RÉSULTAT DU SONDAGE VIVRE ARUNDEL ENSEMBLE!

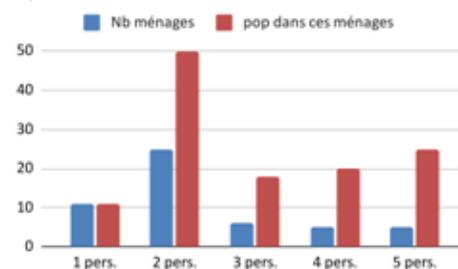
- FAITS SAILLANTS

5.1. Contrastes entre les populations résidente permanente et villégiatrice

La comparaison entre les ménages résidents (permanents) et villégiateurs est très contrastée. Les ménages villégiateurs ont moins d'enfants mineurs, en conséquence, leur âge médian est plus élevé. La structure des ménages est aussi sensiblement différente : 22% des ménages résidents sont constitués d'une personne seule et ces personnes seules seraient des femmes dans une proportion 10 fois plus importante (2% Vs 20%). D'ailleurs, plus de la moitié des ménages villégiateurs sont des couples sans enfant à la maison (56%). On note une absence de familles reconstituées dans la population villégiatrice.

Nombre de personnes par ménage

Population résidente

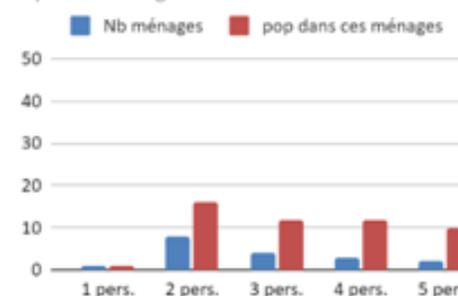


Les revenus des ménages sont aussi assez différents. Plusieurs ménages résidents sont sous le seuil de faible revenu et le revenu annuel brut médian des répondants est de 86 111\$, alors que pour les villégiateurs il est de 97 727\$, soit 13% plus élevé.

Cette différence de revenus, sans que ce soit une surprise, se répercute sur différentes réalités du territoire, dont l'accès à l'eau. Alors que les villégiateurs qui n'ont pas accès à l'eau ne sont que 39% parmi les répondants, ils sont 58% parmi les résidents, 56% parmi les résidents âgés, 61% parmi les ménages résidents avec enfants et 67% si ce sont des familles monoparentales.

Nombre de personnes par ménage

Population villégiatrice



5.2. Grandes priorités souhaitées par la population

L'Environnement reste l'enjeu prioritaire avec l'appui le plus stable parmi tous les profils de ménage. L'enjeu de la vie communautaire ressort, dépassant même l'environnement parmi les résidents avec enfants à la maison et les adultes non-aînés. Les enjeux de sécurité, mobilité, communication et patrimoine arrivent regroupés dans un second peloton.

Les familles avec enfants apprécient plus que la moyenne tout ce qui est lié au plein air, activités sportives et les infrastructures associées ainsi que la présence de l'école primaire Arundel Elementary. Les ménages aînés résidents mettent de l'avant l'esprit de communauté, la beauté des paysages et la tranquillité.

Étonnamment, les services de proximité arrivent dernier chez tous les groupes. Ce niveau d'appui est particulièrement bas chez les villégiateurs (29%), nécessairement moins concernés, mais aussi chez les résidents aînés (36%);

Par ailleurs, les villégiateurs, peut-être par la relation très différentes qu'ils ont avec la communauté locale, se démarquent par leur intérêt bien moindre pour ce qui a trait au dynamisme de la communauté pour retenir attirer et retenir les ménages, et, dans une moindre mesure à la vitalité économique locale.

Tableau 3 : Grandes priorités souhaitées par la population
Recombinaison - importante et très importante priorités par sous-catégorie
(somme non pondérée)

Vie communautaire	Communications	Mobilité	Sécurité	Services de proximité	Environnement	Patrimoine
86%	76%	75%	83%	47%	92%	76%
100%	83%	61%	78%	59%	94%	67%
60%	80%	73%	92%	36%	93%	86%
97%	76%	73%	77%	50%	92%	73%
94%	72%	72%	89%	29%	94%	67%

En vert 86 à 100%
En jaune 71 à 85%

5.3 Réseau social et participation aux événements et activités

Aucun aîné n'a répondu n'avoir personne sur qui compter. Aucun aîné ne s'identifie comme proche aidant, mais 69% déclarent aider « occasionnellement » un proche.

Par ailleurs, l'appréciation des activités existantes est assez élevée, particulièrement chez les aînés, alors que les familles avec enfants aimeraient avoir accès à une plus grande variété d'activités ciblant les enfants, sur des plages horaires réparties les soirs de semaine et la fin de semaine.

5.4 Thème « communications »

Aucun moyen de communication utilisé par la municipalité ne rejoint « toujours » plus de 43% de la population résidente et pour chaque moyen, certains citoyens ne sont « jamais » rejoints. Tout de même, la page Facebook rejoint « toujours » presque 70% des ménages avec enfants. Le site Internet municipal rejoint « toujours » 20% des résidents (entre 15% chez les personnes aînées et 27% chez les ménages avec enfants), mais rejoint « toujours » 35% des villégiateurs. Les envois postaux sont le moyen le plus stable, rejoignant « toujours » entre 40% et 47% des résidents selon la sous-catégorie et 53% des ménages villégiateurs. Aucune combinaison ne réussit à assurer de rejoindre tout le monde. La combinaison semblant actuellement rejoindre « toujours » la plus forte proportion de la population est la publication Facebook combinée à un envoi postal.

Quant à la qualité de la communication par la municipalité, les répondants notent récemment une amélioration marquée mais soulignent tout de même que le site Web de la municipalité n'est pas mis à jour assez régulièrement. La communication bilingue ressort comme importante pour une large majorité des répondants, avec 69% de la population résidente et 73% pour les aînés.

Dans les commentaires et questions à développement, autant dans cette section en particulier que dans les sections sur l'économie d'Arundel et sur son attractivité, la disponibilité et la vitesse des flux sont beaucoup nommés. Il semble que le nouveau fournisseur ISF soit apprécié de certains mais n'est pas encore disponible sur tout le territoire.

5.5 Thème « Loisirs, événement et services municipaux »

Le travail des Loisirs est très apprécié et régulièrement souligné par les répondants. La variété des loisirs offerts satisfait plusieurs, alors que d'autres soulignent que l'offre est peu intéressante pour les adultes plus jeunes, les ados et les enfants.

Le désir de s'impliquer se maintient dans tous les groupes de la communauté. Les adultes plus jeunes sont plus intéressés par le plein air, l'entretien des sentiers et les activités sportives, alors que les aînés souhaitent, dans une plus grande proportion que les autres, s'impliquer pour des activités culturelles.

Le Marché des fermiers d'Arundel est de loin l'activité la plus courue, autant chez les résidents que les villégiateurs. Le reste des événements obtiennent entre 25% et 40% de participation selon les sous-catégories, sauf parmi les aînés, ces derniers participant en grande proportion à l'exposition d'arts, au marché aux puces et au marché de Noël en particulier. La Fête du Canada attire aussi entre 30% et 40% de la population, toutes catégories confondues.

La présence des motoneiges sur le corridor aérobique et, en conséquence, l'exclusion des sports actifs l'hiver, est un irritant nommé par plusieurs. Le vieillissement de la population et des bénévoles préoccupe pour la pérennité des activités actuellement organisées. Les améliorations possibles nommées proposent des ligues sportives locales et surtout une diversification des publics ciblés par les activités, autant par leur nature que par les plages horaires.

Plusieurs citoyens ont mentionné souhaiter un accès public à l'eau. Les participants du focus groupe, pour leur part, ont exprimé leur préoccupation quant à la présence de plantes envahissantes dans certains cours d'eau de la municipalité.

5.6. Thème « Commerces et services locaux »

Le retour de différents services de proximité est souhaité, principalement une station de service, une boulangerie et un meilleur choix d'aliments chez Provisions Arundel, mais il faut en voir la possibilité réelle, considérant la proximité de Mont-Tremblant, particulièrement pour le territoire au nord du noyau villageois. Ce retour, ce redéveloppement du cœur du village souhaité, doit être cohérent avec le caractère rural du village et avec le maintien de sa tranquillité et de l'harmonie de la communauté.

5.7 Thème « Sécurité et Mobilité »

La réalité de la mobilité sur le territoire est très liée à la voiture. Les transports collectifs semblent peu utilisés, sans grande surprise. En commentaire, des aînés soulignent que pour rester dans la communauté, au moment de la perte du permis de conduire ou de la baisse des capacités à conduire, un transport en commun valable sera nécessaire.

Le sentiment d'insécurité lors de déplacements actifs au village n'est pas négligeable dans l'ensemble de la population, autant à pied qu'à vélo. La vitesse sur la route 327 est nommée à plusieurs reprises. Toujours pour la 327, les dépassements sur ligne double dans le village sont aussi une préoccupation.

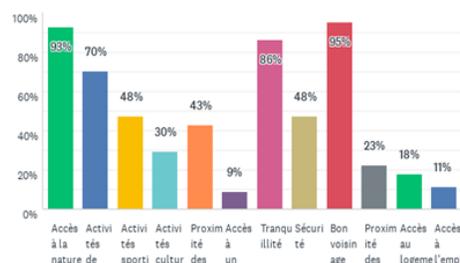
Au-delà du corridor aérobique, agréable pour le vélo de loisirs, certains soulignent l'absence de lien sécuritaire cyclable vers Mont-Tremblant -- qui pourrait relier le Corridor au P'tit train du Nord, secteur St-Jovite de Mont-Tremblant. Enfin, l'absence de station-service est aussi soulignée régulièrement dans cette section aussi.

5.8. Thème « Attractivité actuelle et pistes à développer »

Le bon voisinage, l'accès à la nature et la tranquillité viennent loin devant en tête de liste des facteurs d'attractivité d'Arundel, autant pour la population résidente dans son ensemble que pour chacune des sous-catégories. La proximité des écoles anglaise d'Arundel et française d'Huberdeau sont un facteur apprécié par les parents, mais aussi par l'ensemble des résidents, sauf pour les villégiateurs.

En commentaire, la beauté du paysage revient à plusieurs reprises. Pour certains, la tranquillité est diminuée par le bruit des motos en saison. L'entretien du parc immobilier, vieillissant, comme la population est vieillissante elle aussi, réduit la capacité des ménages à se reloger localement. Selon les ménages, la localisation d'Arundel est parfois perçue comme trop loin des services - particulièrement pour des aînés avec des besoin médicaux - ou, pour d'autres, au point d'équilibre entre la proximité des services à Mont-Tremblant et la tranquillité que permet une certaine distance du milieu plus urbanisé.

Q46 Quelles sont les forces d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants à Arundel?



En commentaires, certains nomment la tension, justement, entre la volonté de rehausser le niveau des services et bâtiments locaux, de développer une plus grande activité d'un côté, et d'un autre côté, la volonté de conserver le caractère rural de la municipalité.

Finalement, encore une fois dans cette section, l'importance du bilinguisme et la disponibilité de services municipaux en anglais est centrale.

5.9 Le thème « Rêver Arundel »

La dernière question du sondage demandait au participant quels étaient leurs rêves et souhaits pour Arundel. Parmi les réponses, un développement économique et immobilier modéré et encadré est souhaité.

Plusieurs commentaires parlent implicitement d'un encadrement réglementaire et explicitement d'un certain soutien public à l'installation de commerces et services dans le noyau villageois. Le développement souhaité devrait être cohérent avec le maintien du caractère rural du noyau villageois, la protection de la nature, la sécurisation du noyau villageois pour les piétons et cyclistes et la pérennisation des pistes et sentiers existants, voire le développement de nouveaux tronçons, de nouvelles connexions avec les réseaux à proximité.

Certains nomment le souhait d'une implication citoyenne « démocratique », soit pour la reprise en coopérative de commerces, soit pour réfléchir à l'encadrement. Le maintien de l'école anglaise, comme point de convergence de la communauté anglophone est aussi un souhait qui revient à quelques reprises. La coopération avec les communautés voisines afin de partager certains services est vue positivement. À ce sujet, la complémentarité des organismes communautaires améliorerait les retombées des efforts, souvent bénévoles.

6. LES ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES PAR LA MUNICIPALITÉ

En 2019, la municipalité d'Arundel a effectué une étude de faisabilité relative à l'implantation d'une station-service et obtenue une soumission d'un fournisseur de produits et services de carburant, afin de connaître les conditions d'implantation et de viabilité, la possibilité et les coûts d'approvisionnement de carburant, pour l'établissement d'une station-service sur son territoire, le tout afin d'éclairer et ainsi de faciliter les démarches de toute personne intéressée à entreprendre un tel projet.

Au sujet de la présence de myriophylle à épis dans certains plans d'eau, la municipalité a déjà travaillé avec l'association Albero et l'OBV-RPNS sur une étude assortie d'un plan d'action dont la mise en œuvre est en cours.

La municipalité a mis sur pied les programmes de subvention suivants :

- Programme de subvention couvrant les frais de non-résidents pour les activités sportives et certaines autres activités;
- Programme de subvention pour une portion des coûts de camps de jour par enfant et par famille;
- Programme de subvention à la rénovation principalement dans le noyau villageois, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec (SHQ).



7. GRANDS OBJECTIFS

En cohérence avec les grandes valeurs et principes qui sous-tendent les démarches de la présente politique familiale, les besoins et attentes exprimés par la population lors du sondage et le groupe de discussion, résultant des discussions en comité de pilotage, les principaux GRANDS OBJECTIFS visés pour agir sur la situation et améliorer la qualité de la grande famille d'Arundel, sont les suivants;

1. Renforcer le sens de la communauté et le sentiment d'appartenance;
2. Promouvoir la santé, la mobilité, la sécurité et les saines habitudes de vie;
3. Favoriser les rencontres intergénérationnelles et entre les différentes communautés, notamment francophones et anglophones;
4. Répondre aux besoins particuliers des jeunes, des parents ainsi que des aînés;
5. Accroître l'établissement de nouvelles familles et la rétention des familles actuelles;
6. Accompagner l'installation et favoriser le maintien de commerces locaux de première nécessité;
7. Assurer la protection de l'environnement, du patrimoine naturel, historique et architectural;
8. Accroître la diffusion d'information.



8. AXES D'INTERVENTION

Le comité de pilotage, avec le soutien des chargés de projet et de l'accompagnement de personnes-ressource, a identifié plusieurs axes sur lesquels il était nécessaire d'intervenir :

A. La vie communautaire, loisirs et culture;

- a.i Les infrastructures et services municipaux;
- a.ii Les services communautaires;
- a.iii Les loisirs et la culture.

B. Les services et commerces locaux

C. L'environnement;

- c.i Protection des écosystèmes;
- c.ii Lutte contre la pollution.

D. La sécurité et la mobilité;

- d.i Réseau routier;
- d.ii Transport collectif et alternatif.

E. Préservation du patrimoine et habitation abordable;

F. Participation et inclusion citoyenne

G. Communications municipales et les télécommunications.

MEMBRES ET COORDINATEURS DU COMITÉ DE PILOTAGE

Membres :

Pascale Blais, Éluée responsable des questions familiales

Patti Flanagan, citoyenne / présidente Loisirs Arundel

Daniel Foret, technicien en loisirs, Arundel

Jessi Jones, citoyenne

Adriana Pace, citoyenne

Marie-Eve Paquin, citoyenne

Jean-Sébastien Poirier, citoyen

Grant Thomas, citoyen

Coordinateurs:

Gabriel Dagenais, chargé de projet, Service-conseil en gouvernance durable

Mélanie Sarroino, chargée de projet, opérations

9. PLAN D'ACTION

9. PLAN D'ACTION 2021-2025			Responsable/ Collaborateur	Continu	21-22	23-24	2025
POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE D'ARUNDEL 2021-2025							
Problématiques	Objectifs spécifiques	Actions		∞	21	23	25
A - VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE							
A.i - Infrastructures et services municipaux							
A-1. Il n'y a très peu de lieux de jeux et rassemblement extérieurs pour les jeunes	A-1.1 Offrir un lieu extérieur où les jeunes peuvent se divertir	A-1.1.1 Explorer la possibilité d'aménager des modules d'activités multigénérationnels, certains plus spécifiquement adaptés aux jeunes (ex.: pumtrack, modules d'hébertisme) après consultation des jeunes pour connaître leurs besoins et souhaits.	Municipalité Comité consultatif jeunes			1	
	A-1.2 Encourager l'utilisation des installations municipales (parc, patinoire, etc.)	A-1.2.1 Installer un bac avec des jouets et articles de sport partagés au parc	Municipalité Loisirs Comité citoyens		1		
A-2. Le terrain adjacent au garage municipal est sous-utilisé	A-2.1 Mettre en valeur la salle communautaire et le parc du garage municipal	A-2.1.1 Mettre à la disposition du public le terrain adjacent au garage en invitant les résidents à organiser des activités et des événements	Municipalité	1			
A-3. Plus grande utilisation de la salle communautaire et du terrain situés au garage municipal	A-3.1. Mettre en valeur l'espace commun du garage municipal	A-3.1.1 Favoriser l'accès à la cuisine du garage afin de promouvoir la tenue de repas communautaires et cuisines collectives	Municipalité	1			
A-4. Impossibilité d'utiliser le corridor aérobique en hiver pour la marche et le ski de fond en raison de la présence de motoneiges.	A-4.1. Permettre la pratique du ski de fond et de la marche sur le corridor aérobique en hiver	A-4.1.1. Entreprendre des démarches auprès de la MRC et de la corporation du Parc linéaire, afin de trouver des solutions d'utilisation du corridor aérobique pour la marche et le ski de fond en hiver.	Municipalité		1		
A-5. Arundel détient une richesse historique qui est méconnue	A-5.1. Mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et naturel d'Arundel	A-5.1.1. Dans le cadre de la révision des règlements d'urbanisme, assurer une plus grande protection du patrimoine bâti dans le noyau villageois	Municipalité		1		
		A-5.1.2. Faire la promotion des subventions disponibles pour la restauration et la protection des bâtiments faisant partie du patrimoine bâti	Municipalité		1		
		A-5.1.3. Envisager la possibilité de créer un comité patrimoine comprenant des citoyens dont le mandat serait de proposer des moyens pour protéger, promouvoir et mettre en valeur le patrimoine d'Arundel (ex.: création d'un musée, archives publiques de photos historiques, échanges intergénérationnels, etc.)	Municipalité Groupe de citoyens		1		
A-6. Le village a le potentiel d'être très encore plus joli	A-6.1. Mettre en valeur la beauté et le charme du village	A-6.1.1. Conclure une entente avec certains citoyens pour créer une murale collective à Arundel	Municipalité Groupe de citoyens		1		

		A-6.1.2. Créer un Comité d'embellissement qui aura le mandat de réfléchir aux moyens d'embellir le village (ex.: Installer des pots de fleurs (suspendus) à des endroits stratégiques dans le village et illuminer le pont)	Municipalité Groupe de citoyens	1			
A-7. Aucun accès public sécuritaire et légal aux plans d'eau de la municipalité	A-7.1. Offrir un accès public aux plans d'eau	A-7.1.1. Évaluer la possibilité de créer une plage publique pour la baignade	Municipalité Association Albero		1		
A.ii – Services communautaires							
A-8. Certains résidents, dont les personnes âgées éprouvent des difficultés de préparation et d'accès à des produits alimentaires, notamment frais et nutritifs	A-8.1. Améliorer l'accès à produits alimentaires, notamment frais et nutritifs	A-8.1.1. Collaborer avec les fermiers, les épiceries et restaurants locaux afin d'offrir de faciliter l'accès à des produits alimentaires, notamment frais et nutritifs pour les aînés à leur résidence, ou lors des repas communautaires.	Municipalité Comité citoyen	1			
		A-8.1.2. Mettre en place un frigo communautaire	Municipalité Comité citoyen	1			
		A-8.1.3 Organiser la préparation et la distribution de repas pour la communauté	Municipalité Citoyens bénévoles l'Entraide bénévole CISSS des Laurentides		1		
A-9. Camps de jour dispendieux et pas suffisamment à proximité	A-9.1. Améliorer l'accès aux camps de jour	A-9.1.1. Évaluer la possibilité d'augmenter les subventions de la municipalité accordées aux familles d'Arundel pour les camps de jour et de trouver des solutions alternatives.	Municipalité	1			
A-10. Méconnaissance des services offerts par les organismes communautaires de la région	A-10.1. Informer les résidents, surtout ceux ayant des besoins spécifiques, (ex. : parents et aînés) de la panoplie de ressources et de services offerts aux familles et aux aînés	A-10.1.1. Outiller le personnel municipal à référer ces résidents au bon endroit	Municipalité	1			
		A-10.1.2. Promouvoir périodiquement les services des organismes communautaires et en santé et services sociaux dans le bulletin municipal, lors d'activités communautaires et sur le site Internet de la municipalité	Municipalité	1			
		A-10.1.3 Favoriser la mise sur pied de réseaux d'entraide bénévoles et de services locaux pour répondre aux besoins de ces résidents sur le territoire.	Municipalité	1			
A.iii - Loisirs et culture							
A-11. Manque d'activités sportives et de cours/atelier organisés	A-11.1. Encourager les activités sportives intergénérationnelles libres ou organisés	A-11.1.1. Organiser différentes activités sportives libres (soccer, baseball et autres) pour les résidents d'Arundel	Citoyens intéressés Loisirs Arundel Municipalité	1			
		A-11.1.2. Faciliter l'accès aux équipements sportifs municipaux	Municipalité Loisirs Arundel	1			
		A-11.1.3. Encourager la prise en charge citoyenne pour l'organisation d'activités sportives	Municipalité Citoyens bénévoles	1			

	A-11.2. Offrir une variété de cours et d'ateliers aux enfants, adolescents et aînés selon l'intérêt	A-11.2.1. Favoriser la collaboration avec les autres municipalités, des instructeurs et des artistes pour bonifier la programmation d'offre de loisirs et de cours	Municipalité Loisirs Arundel Municipalités voisines	1			
		A-11.2.2. Explorer la possibilité de créer un club de jeunes (ex.: d'art, d'échec, sciences) et d'aînés	Municipalité Loisirs Arundel			1	
A-12. Plusieurs acteurs organisent des activités en parallèle, sans coordination entre elles	A-12.1. Améliorer l'arrimage et la complémentarité entre les activités et les événements organisés par les différents acteurs œuvrant dans la municipalité	A-12.1.1. Créer un comité loisir composé des différents acteurs qui organisent des événements et/ou des activités afin de construire un calendrier annuel commun.	Municipalité Différents acteurs qui organisent des activités et des événements d'Arundel		1		
B- SERVICES ET COMMERCE LOCAUX							
B-1. Il y a un manque de commerces et de services essentiels de proximité	B-1.1. Promouvoir la venue ou la création de petits commerces, les services de proximité et coopérative alimentaire	B-1.1.1. Collaborer avec le CDE des Laurentides afin d'offrir des incitatifs aux entrepreneurs qui souhaiteraient ouvrir un commerce à Arundel	Municipalité CDE Laurentides		1		
		B-1.1.2. Étudier la possibilité de créer un fonds de soutien d'entreprise				1	
	B-1.2. Promouvoir les services offerts et les commerces présents à Arundel	B-1.2.1. Créer un répertoire des services qui peuvent être offerts par des résidents et résidentes ainsi que des entrepreneurs et entrepreneures (ex.: coiffure, livraison à domicile, marcheur de chien, etc.)	Comité de citoyens Municipalité				1
	B-1.3. Promouvoir les échanges et l'entraide entre les résidents	B-1.3.1. Évaluer la possibilité de démarrer un groupe d'échanges (troc) de services et entraide entre citoyens heure pour heure (ex.: L'Accorderie)	Citoyens intéressés		1		
B-2. Localisation du corridor aérobique sous-exploité	B-2.1. Optimiser la localisation du corridor aérobique	B-2.1.1. Explorer la possibilité d'installer des stations de recharge pour les voitures et vélos électriques	Municipalité			1	
B-3. Il n'y a pas de panneaux qui annoncent le village d'Arundel et ses commerces	B-3.1. Accroître la visibilité du village et des commerces locaux	B-3.1.1. Développer un affichage d'orientation vers les commerces et services.	Municipalité				1
B-4. Absence de garderie (CPE ou installation privée) à Arundel et à proximité, ce qui oblige des parents à faire de longues distances, malgré qu'ils travaillent moins loin, voire à domicile.	B-4.1. Offrir un service de garde de type CPE ou garderie subventionnée	B-4.1.1. Étudier la possibilité d'ouvrir un CPE ou une garderie privée subventionnée à Arundel ou à proximité, en collaboration avec les municipalités voisines	Municipalité municipalités voisines		1		
C- ENVIRONNEMENT							
C-1. Écosystèmes et environnement fragiles	C-1.1. Veillez à la protection des écosystèmes	C-1.1.1. Étudier la possibilité de mettre en place des mesures pour protéger les écosystèmes et les paysages (ex. : réduire l'utilisation des pesticides, insecticides, etc.)	Municipalité		1		

	C-1.2. Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux locaux	C-1.2.1. Organiser des activités de sensibilisation, avec l'apport de l'OBV et des associations de lac.	Association Albero OBV Municipalité		1		
	C-1.3. Minimiser l'empreinte environnementale de la construction, rénovation et de l'aménagement du territoire	C-1.3.1. Établir des lignes directrices qui vont encourager la construction et la rénovation éco-responsable	Municipalité				
C-2. Présence de Pollution lumineuse	C-2.1. Diminuer la pollution lumineuse	C-2.1.1. Étudier les moyens de limiter la pollution lumineuse, notamment celle des bâtisses municipales	Municipalité		1		
C-3. Présence de plantes envahissantes dans certains plans d'eau	C-3.1. Diminuer le risque de contamination des plans d'eau par des plantes envahissantes	C-3.1.1. Collaborer avec l'association Albero pour faire de la sensibilisation auprès du public sur l'importance du lavage des embarcations	Municipalité Association Albero		1		
C-4. Accès difficile aux terres disponibles pour les personnes désirant se lancer dans des projets agricoles biologiques	C-4.1. Encourager la relève agricole dans les projets de jardins biologiques afin de promouvoir une agriculture durable et saine pour l'environnement	C-4.1.1. Sensibiliser les propriétaires des terres agricoles sur les projets/services d'Arterre ou autres services de maillage	Municipalité		1		
		C-4.1.2. Proposer des incitatifs aux agriculteurs pour le développement de l'agriculture biologique	Municipalité		1		
C-5. Diminuer l'impact des sources de pollution	C-5.1. Favoriser les discussions entre les différents acteurs et groupes concernés par les questions environnementales d'Arundel	C-5.1.1 Mettre sur pied une table de concertation sur les questions environnementales à Arundel composée des différents acteurs concernées par les questions environnementales	Municipalité			1	
D - SÉCURITÉ ET MOBILITÉ							
D.i - Réseau routier							
D-1. La vitesse excessive sur la 327 est très dangereuse pour les piétons, les cyclistes et les voitures	D-1.1. Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le village, notamment devant l'école	D-1.1.1. Travailler plus étroitement avec le Ministère des transports et la Sécurité publique afin de trouver des moyens d'atténuer la vitesse sur la portion de la 327 qui traverse le village pour favoriser une plus grande mobilité sécuritaire des piétons et des cyclistes en abord des chemins, notamment devant la rue de l'école.	Municipalité MTQ SQ		1		
		D-1.1.2. Évaluer la possibilité de créer un corridor scolaire.	Municipalité MTQ				
D.ii - Transport collectif et alternatif							
D-2. Transport collectif et alternatif insuffisant pour les personnes qui ont divers besoins ponctuels de déplacements Déclin de la capacité de conduire associée au vieillissement	D-2.1. Améliorer l'accès des citoyens, surtout des jeunes et aînés, au transport collectif et alternatif dans la région	D-2.1.1. Augmenter l'offre de services de transport	Municipalité TACL		1		
		D-2.1.2. Republiciser régulièrement les services de TACL et du centre d'action bénévole (CAB)					

		D-2.1.3. Encourager la participation de bénévoles locaux pour assurer un service de transport local	Municipalité Centre d'action bénévole (CAB)	1			
D-3. Dangereux de circuler dans le village et sur la 327 vers Mont-Tremblant à vélo parce qu'il n'y a pas d'accotement pour la marche sécuritaire, ni de piste cyclable	D-3.1. Encourager la mobilité active	D-3.1.1. Évaluer la possibilité de la mise en place d'une piste cyclable et piétonnière entre le centre du village et le chemin Barkmere	Municipalité MTQ	1			
E - HABITATION ABORDABLE							
E-1. Peu d'options d'habitations abordables	E-1.1. Offrir des options d'habitations abordables	E-1.1.1. Encourager la conservation et la construction des logements à prix abordable dans la planification d'aménagement du territoire et triennale	Municipalité MRC	1			
F - PARTICIPATION ET INCLUSION CITOYENNES							
F-1. Peu d'action municipale ciblant les services aux jeunes et aînés	F-1.1. Accroître le sentiment d'appartenance des jeunes et des aînés à la municipalité	F-1.1.1. Explorer la possibilité de se doter d'un Comité consultatif Jeunesse et d'un budget participatif jeunesse, idem pour les aînés	Municipalité Korners			1	
F-2. Bassin de bénévoles restreint et difficultés à créer une relève bénévole	F-2.1. Accroître le bassin de bénévoles	F-2.1.1. Déployer une campagne de recrutement de bénévoles, notamment avec la collaboration du Centre d'action bénévole (CAB) et autres organismes locaux	Municipalité Organismes du milieu	1			
	F-2.2. Assurer la participation des bénévoles dans les différentes activités et événements ayant lieu dans la municipalité	F-2.2.1. Coordonner la participation des bénévoles dans les différentes activités et événements ayant lieu dans la municipalité, selon les besoins	Municipalité Organismes du milieu	1			
F-3. Proportion d'anglophones décline lentement	F-3.1. Assurer le sentiment d'appartenance de la communauté anglophone	F-3.1.1. Maintenir la communication en anglais pour la communauté anglophone	Municipalité	1			
G - COMMUNICATIONS							
G-1. Population anglophone souhaite recevoir les informations municipales en anglais	G-1.1. Faciliter l'accès à l'information en anglais	G-1.1.1. Faire connaître les différents outils et service de traduction aux citoyens et citoyennes anglophones	Municipalité	1			
G-2. Communication avec les citoyens pourrait être améliorée	G-2.1. Améliorer les communications municipales avec les citoyens	G-2.1.1. Maintenir à jour le site Web y compris les règlements	Municipalité	1			

		G-2.1.2. Augmenter la fréquence de publication du Bulletin en version plus courte	Municipalité	1			
		G-2.1.3. Augmenter les publications sur la page Facebook et en faire la promotion	Municipalité	1			
		G-2.1.4. Déployer un système d'envoi par la poste et courriels pour rejoindre les résidents et résidentes d'Arundel incluant les villégiateurs	Municipalité		1		
	G-2.2. Promouvoir les activités des groupes citoyens, des associations et des organismes communautaires	G-2.2.1. Faire la promotion des activités et des événements des groupes citoyens, des associations et des organismes communautaires sur le site Web, la page Facebook et le Bulletin de la municipalité	Municipalité	1			
G.i Télécommunications							
G-3. Internet à haute vitesse et abordable pas accessible à tous les résidents	G-3.1. Améliorer l'offre à l'ensemble des résidentes et tous les résidents un accès abordable à l'Internet haute vitesse	G-3.1.1. Collaborer plus étroitement avec les citoyens et des fournisseurs de télécommunication afin d'offrir un meilleur choix d'Internet haute vitesse abordable sur l'ensemble du territoire de la municipalité	Municipalité		1		